



Stabilité des taux

Les taux proposés par les établissements de crédit demeurent globalement stables, tandis que l'OAT a augmenté de l'ordre de 0,05 point en un trimestre. À noter, les fourchettes des barèmes de taux des Prêts d'accèsion sociale (PAS) s'élargissent globalement de 0,05 à 0,25 point, selon la durée des prêts, du fait d'une hausse équivalente des offres les plus élevées.

	15 août 3 ^{ème} trimestre				15 novembre 4 ^{ème} trimestre				2018	
	FOURCHETTE BASSE		FOURCHETTE HAUTE		FOURCHETTE BASSE		FOURCHETTE HAUTE			
LIBRE FIXE	1,20	1,40	1,60	2,25	1,15	1,40	1,70	2,25	→	15 ans
PAS	1,20	1,40	1,40	1,85	1,15	1,40	1,40	1,94		
LIBRE FIXE	1,33	1,60	1,80	2,35	1,35	1,60	1,90	2,35	→	20 ans
PAS	1,30	1,55	1,55	2,00	1,30	1,55	1,55	2,04	→	
LIBRE FIXE	1,58	1,85	2,10	2,45	1,61	1,85	2,10	2,45	→	25 ans
PAS	1,50	1,85	1,85	2,20	1,50	1,85	1,85	2,44	↗	
Obligations assimilables du Trésor (OAT 10 ans)	0,71				0,74				↗	

L'objet de l'indicateur des taux est de suivre l'évolution des prêts significatifs pour le marché du logement.

L'indicateur suit « la fourchette » des taux usuellement pratiqués. Le taux effectivement proposé au particulier peut dépendre de l'agence, de la nature précise de l'opération, des spécificités du prêt, de l'emprunteur ou du prescripteur.

Lecture : les offres de prêt libre à taux fixe les plus basses pour un crédit immobilier sur une durée de 15 ans sont comprises entre 1,15 % et 1,40 %, selon les organismes de crédit.

Les prêts observés sont :

Les prêts « libres » à taux fixe,

Les prêts d'Accession Sociale/PAS (conventionnés, garantie du FGAS).

→ La flèche représente l'évolution du taux du trimestre en cours par rapport au taux du trimestre précédent.

Ces données sont élaborées à partir des informations communiquées directement par les établissements financiers partenaires.

Organismes participants : Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Foncier, Crédit Mutuel, La Banque Postale, LCL.